

FOURGONS AMÉNAGÉS

Fiches techniques

Version septembre 2025



BURSTNER

FR 09/2025 AVIS SUR LA DISPONIBILITÉ DES COMPOSANTS INDIVIDUELS Nous nous réservons le droit d'adapter l'équipement et les options du véhicule en cas de pénurie de matériel en concertation avec votre partenaire commercial.

BÜBSTNER

DISCOVER THE BETTER

Ce qui fait notre force. Et plus encore.

Design

À bord d'un véhicule Bürstner, design rime toujours avec fonctionnalité. Qu'il s'agisse d'un modèle compact, d'un camping-car profilé ou d'un fourgon aménagé, notre promesse reste la même : des lignes élégantes et des matériaux de qualité, pour une expérience de voyage réinventée.

Qualité

Dans nos usines en Allemagne et en France, nous mettons tout notre savoir-faire au service de la qualité, au juste prix. Une exigence qui se ressent voyage après voyage à bord de nos fourgons et camping-cars profilés.

Innovation

Depuis des décennies, Bürstner incarne l'innovation en matière de véhicule de loisirs grâce à des intérieurs ergonomiques et des solutions d'aménagement ingénieuses, comme le lit de pavillon. Chaque jour, nous inventons vos vacances de demain.

Tradition

Deux nations, une même passion. Forts de plus de 60 années d'expérience, nous perpétons notre savoir-faire dans la construction de camping-cars, caravanes et fourgons aménagés en France et en Allemagne.

Conseil

Nos concessionnaires vous accompagnent dans le choix de votre véhicule. Camping-car ou fourgon aménagé : laissez-vous guider par notre configurateur pour trouver le modèle qui vous correspond.

Réseau de distribution

Partout en France, nos distributeurs sont à votre écoute pour vous faire découvrir et essayer nos modèles. Plongez dans l'univers Bürstner, au plus près de chez vous !

FOURGONS AMÉNAGÉS

Sommaire

Habiton HM	4
------------------	---

Habiton HM



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible Δ n.c. au moment de la publication

Modèle	HM 6.0	HMX 6.0
Prix Public TTC rendu concession	74 590,-	88 820,-
Longueur hors-tout (env. cm)	593	593
Largeur hors-tout (env. cm)	204	204
Hauteur hors-tout (env. cm)	273 ¹⁾	283 ¹⁾
Hauteur intérieure (env. cm)	190	190
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500	3880
Masse du véhicule en état de marche (kg) (+/-5%)*	2830 (2689 jusqu'à 2972)*	3040 (2888 jusqu'à 3192)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg) (charge utile)*	330	500
Poids roulant total autorisé (env. kg)	5500 ²⁾	5500 ³⁾
Empattement (env. mm)	3665	3665
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4	4
Nombre de couchages de série / max.	2 - 4 ○	2 - 4 ○
Dimensions lit arrière (env. cm)	195x72 185x76	195x72 185x76
Dimensions couchage du lit toit relevable (env. cm)	200x109 ○	200x109 ○
Réfrigérateur (litres), compartiment congélation (litres)	62 (7,5)	62 (7,5)
Réservoir eau propre (litres)	110	110
Réservoir eau propre durant la conduite (litres)	20	20
Réservoir eaux usées	90	90
Coffre à gaz pour	1x2,75kg	1x2,75kg

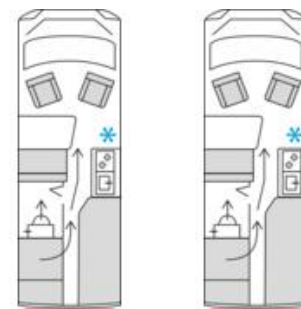


*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids

réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Habiton HM



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible ▲ n.c. au moment de la publication

Modèle	HM 6.0	HMX 6.0
Motorisation Mercedes		
Mercedes Benz 4x4 Sprinter 419 CDI - 140 KW/190ch - 3,88t - Euro VI-E	—	●
Mercedes Benz Sprinter 3,5 t - 315 CDI - 110 KW / 150 ch – Euro VI E	●	—
Couleur extérieure		
Peinture extérieure Blanc Arctique	●	●
Design extérieur		
Mono	●	●
Sellerie		
Sellerie Black Fabric	●	●
Châssis		
4x4 Mercedes	—	●
ABS / ASR (Antipatinage) / EBV (Aide au freinage d'urgence) et ESP (contrôle électronique de trajectoire)	●	●
Aide au démarrage en côte	●	●
Airbag conducteur	●	●
Airbag passager	●	●
Allumage automatique des feux	●	●
Assistant de démarrage	●	●
Assistant de freinage actif	●	●
Assistant de maintien de voie actif	●	●
Assistant d'aide au changement de direction	●	●
Assistant intelligent de vitesse ⁵⁾	●	●
Avertisseur d'angle mort	●	●
Clignotants latéraux	—	●

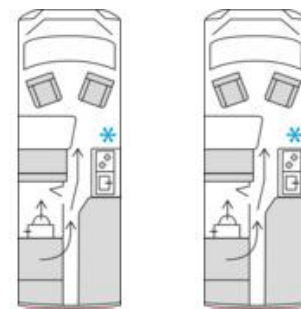


*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids

réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Habiton HM



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible ▲ n.c. au moment de la publication

Modèle	HM 6.0	HMX 6.0
Dispositif d'avertissement de ceinture pour le siège conducteur	●	●
Dispositif d'avertissement de ceinture pour le siège passager avant	●	●
Détecteur de pluie	●	●
Détecteur de somnolence	●	●
Eco Start Stop	●	●
Feu stop adaptatif	●	●
Gestion des pannes	●	●
Instrumentation couleur	●	●
Jantes en acier 16" avec enjoliveurs et pneus toutes saisons	●	●
Poignées d'entrée	●	●
Poignées d'entrée pour le conducteur et le passager	—	●
Préinstallation du dispositif d'attelage ⁴⁾	●	●
Régulateur de vitesse	●	●
Réservoir diesel 93 litres	●	●
Rétroviseur extérieur sans clignotant	—	●
Rétroviseurs extérieurs chauffants et réglables électriquement	●	●
Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement	●	●
Siège passager confort	●	●
Système de stabilisation contre le vent latéral	●	●
Système d'appel d'urgence Mercedes	●	●
Cabine		

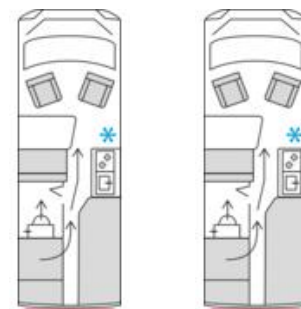


*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids

réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Habiton HM



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèle	HM 6.0	HMX 6.0
Chauffage d'appoint à air chaud électrique	●	●
Climatisation semi-automatique Tempmatik	●	●
Couvercle de vide-poche central sur le tableau de bord	●	●
Vide poche ouvert sur le tableau de bord côté passager	●	●
Volant multifonctions	●	●
Volant réglable en inclinaison et en hauteur	●	●
Extérieur		
Baie supplémentaire arrière gauche	●	●
Baie sur porte latérale coulissante	●	●
Baie à encadrement espace dînette	●	●
Baies sur portes arrières	●	●
Lanterneau 40x40 espace dînette ⁶⁾	●	●
Lanterneau salle de bain ⁶⁾	●	●
Marchepied électrique, 700 mm ¹⁴⁾	●	●
Porte coulissante à droite	●	●
Habitation		
Banquette rabattable et coulissante avec Isofix	●	●
Ceintures de sécurité trois points dans l'espace de vie	●	●
Lits jumeaux	●	●
Matelas en mousse	●	●
Table basculante	●	●
Zone de rangement arrière avec oeilletons d'arrimage	●	●

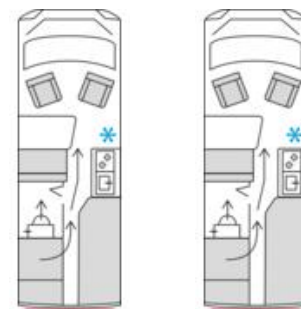


*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids

réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Habiton HM



● Équipement de série ○ Équipement en option — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Modèle	HM 6.0	HMX 6.0
Cuisine		
Cuisinière à 2 feux avec évier intégré et couvercle en verre	●	●
Réfrigérateur à compression 69 litres (7,5 litres compartiment congélation)	●	●
Sanitaires		
Compartiment de rangement pour toilettes	●	●
Lavabo escamotable	●	●
Salle de bain coulissante avec espace douche	●	●
Electricité		
Alternateur avec fonction booster 25A ⁷⁾	●	●
Batterie auxiliaire semi-stationnaire 95 Ah	●	●
Double prise USB (types A et C)	●	●
Panneau de commande 7 pouces	●	●
Prises (au moins 3)	●	●
Transformateur 485 VA	●	●
Éclairage LED	●	●
Chauffage		
Chauffage Diesel Timberline 1.0	●	●
Multimédia		
Radio numérique DAB	●	●
Système multimédia MBUX 10,25" avec caméra de recul, commande vocale et écran tactile ⁸⁾	●	●



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids

réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Packs Habiton HM

Packs

Pack Confort Cellule	+3 kg*
Habillage des parois intérieures en tissu	
Stores plissés occultants cabine	
Moustiquaire de porte coulissante	
Transformation des lits jumeaux en grand couchage arrière	
Extension du plan de travail cuisine	
Baies à encadrement	
Batterie Lithium 100 Ah	
Eclairage indirect Led	

Pack Confort Cellule - uniquement avec le Pack Autarcie	+16 kg*
Habillage des parois intérieures en tissu	
Stores plissés occultants cabine	
Moustiquaire de porte coulissante	
Transformation des lits jumeaux en grand couchage arrière	
Extension du plan de travail cuisine	
Baies à encadrement	
Eclairage indirect Led	

Pack Automatique et Technique	+38 kg*
Boîte de vitesses automatique 9G-TRONIC incluant la fonction Hold	
Assistant reconnaissance des panneaux de signalisation	
Volant en cuir	
Régulateur de vitesse actif DISTRONIC PLUS avec commandes au volant	

Pack Confort Châssis	+3 kg*
Porte-gobelets	
Couvercles rabattables pour vide-poches gauche et droit	
Pack chargement pour tableau de bord (USB-C / 12V)	
Frein de parking électrique	
Feux de route automatiques	
Intégration pour smartphone	
Wireless Charging	

Pack Autarcie	+4 kg*
Batterie lithium 150 Ah	
Panneau solaire 150 W	
Booster 45 A	

Pack Hiver cellule	+7 kg*
Réservoir des eaux usées chauffé	
Vidange à commande électrique des eaux usées	
Tuyau de vidange escamotable	
Chauffage hybride diesel/électricité	



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour

l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Pack Hiver cabine	+0 kg*
Chauffage des sièges pour sièges d'origine Mercedes	
Buses de lave-glace intégrées aux essuie-glaces	
Volant chauffant	
Cabine de conduite isolée thermiquement	

Pack Offroad	+42 kg*
Jantes tôle 16" (coloris noir) avec pneus tout terrain (All-Terrain)	
Système d'assistance DSR (Downhill Speed Regulation)	
Plaque de protection sous moteur	
Marchepied électrique tout-terrain (escamotable) pour une meilleure garde au sol	
Pare-buffle	

Offre uniquement valable pour tout achat d'un modèle listé ci-dessus.

* Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"

Δ n.c. au moment de la publication



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour

l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Accessoires Habiton HM

● Équipement de série ○ Équipement en option □ Équipement en option disponible dans un pack — Non disponible △ n.c. au moment de la publication

Description	HM 6.0	HMX 6.0	Poids supplémentaire* (kg)
Motorisation Mercedes			
Mercedes Benz Sprinter 3,5 t - 319 CDI - 140 KW/190 ch - Euro VI-E avec boîte automatique ⁹⁾	○	—	0
Mercedes Benz Sprinter 3,88 t -417 CDI - 125 KW/170 ch - Euro VI-E avec boîte automatique ⁹⁾	○	—	0
Mercedes Benz Sprinter 317 CDI – 170 ch / EURO VI E avec boîte automatique ⁹⁾	○	—	0
Augmentation de la masse en charge max. admissible (env. kg)			
Réduction PTAC à 3.500 kg (pour 417/419 CDI)	○	○	0
Augmentation du poids de 3 500 kg à 4 100 kg (pour 417/419 CDI)	○	○	0
Couleur extérieure			
Couleur extérieure Blanc Perlé	○	○	0
Couleur extérieure Gris Chinchilla	○	○	0
Couleur extérieure Gris Pierre	○	○	0
Couleur extérieure Noir Jet	○	○	0
Couleur extérieure Vert Blanc	○	○	0
Design extérieur			
Golden Accent	○	○	1
Ocean Accent	○	○	1
Orange Accent	○	○	1
Red Accent	○	○	1
Jantes			
Jantes aluminium 16" avec pneus toutes saisons	○	○	0
Jantes aluminium 16" avec pneus été	○	○	0
Jantes aluminium 17" avec pneus été	○	—	25
Jantes aluminium noires 17" avec pneus été	○	—	25
Jantes tôle 16" (coloris noir) avec pneus tout terrain (All-Terrain)	—	□	0
Sellerie			



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en

option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Description	HM 6.0	HMX 6.0	Poids supplémentaire* (kg)
Sellerie Beige Leather Pure	o	o	2
Sellerie Beige Leather Wave	o	o	2
Sellerie Black Leather Honeycomb	o	o	2
Sellerie Black Leather Pure	o	o	2
Sellerie Grey Fabric	o	o	0
Corps de meuble			
Corps de meuble Earth	o	o	0
Corps de meuble Jura	o	o	0
Décor des façades de meuble			
Façades de meuble Pine	o	o	0
Façades de meuble Snow & Table Walnut	o	o	0
Façades de meuble Walnut	o	o	0
Châssis			
Assistance de fermeture électrique pour la porte coulissante droite	o	o	5
Attelage amovible (max. 2,0t)	o	o	30
Attelage pour charge remorquée à 2,8/3,0 tonnes	o	o	27
Attelage pour charge remorquée à 3,5 tonnes (uniquement avec boîte automatique) ¹⁰⁾	o	—	27
Feux antibrouillard avec fonction cornering	o	o	0
Feux arrières LED	o	●	0
Pack parking avec caméra panoramique 360° ⁸⁾	o	o	2
Phares à LED haute performance	o	o	2
Cabine			
Climatisation automatique Thermotronic	o	o	18
Pare-brise chauffant	o	o	0
Volant et pommeau de levier de vitesse gainés cuir ⁵⁾	o	—	0
Extérieur			
Grille de calandre, pare-chocs avant et arrière peints couleur carrosserie	o	—	0
Store extérieur - 3,0 m - anthracite ¹³⁾	o	o	23
Store extérieur - 3,25 m - anthracite ⁶⁾	o	o	25
Support Backrack All in Kit (Comprend support 2 vélos Swing, support plaque et déport des feux, support roue de secours avec roue de secours, minirack avec Snap box noire)	o	o	72



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en

option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Description	HM 6.0	HMX 6.0	Poids supplémentaire* (kg)
Support Backrack portes arrières droite et gauche - sans accessoires	o	o	20
Toit panoramique ⁶⁾	o	o	15
Toit relevable chauffant Anthracite ^{11) 12)}	o	o	155
Toit relevable chauffant Blanc ¹¹⁾	o	o	155
Toit relevable chauffant Blanc Perlé ¹¹⁾	o	o	155
Toit relevable chauffant Gris Chinchilla ¹¹⁾	o	o	155
Toit relevable chauffant Gris Pierre ¹¹⁾	o	o	155
Toit relevable chauffant Vert Blanc ¹¹⁾	o	o	155
Habitation			
Draps-housses sur lit(s) fixe(s)	o	o	1
Isolation du toit relevable	o	o	5
Sanitaires			
Douchette extérieure avec support	o	o	0.5
WC Clesana	o	o	11
WC Porta Potti	o	o	6
WC Trelino (toilettes sèches à séparation)	o	o	5
Electricité			
Accessoires pour rail multifonction cuisine	o	o	1
Bürstner Connect	o	o	1
Pré-câblage panneau solaire	o	o	2



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en

option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Description	HM 6.0	HMX 6.0	Poids supplémentaire* (kg)
Multimédia			
Système de navigation pour station multimédia	o	o	0
WiFi Pioneer	o	o	2
Packs			
Pack Autarcie	o	o	-4
Pack Automatique et Technique	o	●	38
Pack Confort Cellule	o	o	3
Pack Confort Cellule - uniquement avec le Pack Autarcie	o	o	16
Pack Confort Châssis	o	o	3
Pack Hiver cabine	o	o	0
Pack Hiver cellule	o	o	7
Pack Offroad ¹⁵⁾ ¹⁶⁾	—	o	42



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en

option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

AVIS JURIDIQUES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Bürstner sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine ;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 16 kg ;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant ;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul :

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2 850 kg
- Tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Bürstner déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Bürstner par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 \times 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), la masse de l'équipement en option (voir ci-dessus n° 4) et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à $10 \text{ kg} * (4 + 6) = 100 \text{ kg}$.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

– 2 850 kg masse en ordre de marche

– 3*75 kg masse des passagers

– 100 kg capacité de charge minimale

= 325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

– 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)

– 3*75 kg masse des passagers

– 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)

= 43 kg possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Bürstner réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, Bürstner procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante :

si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg:

3 500 kg masse maximale techniquement admissible

– 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)

– 3*75 kg masse des passagers

– 150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret

= 218 kg possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

Fußnoten

NOTES

¹ La hauteur hors-tout du véhicule peut varier selon les équipements (ex. toit relevable, antenne satellite, etc...).

² Jusqu'à 7000 kg

³ Jusqu'à 6900 kg

⁴ Impossible avec l'option attelage

⁵ Impossible avec Pack Automatique

⁶ Impossible avec toit relevable

⁷ Impossible avec batterie cellule 150 Ah

⁸ L'option pack parking 360° remplace la caméra de recul de série

⁹ Uniquement avec Pack Automatique

¹⁰ Impossible si boîte de vitesses manuelle

¹¹ Lors de la commande d'un toit relevable, la hauteur du véhicule est modifiée (env. 287 cm).

¹² Uniquement en combinaison avec l'option Noir Jet.

¹³ Uniquement avec toit relevable

¹⁴ Impossible si Pack Offroad (marchepied latéral)

¹⁵ Si Pack Offroad, la vitesse maximale est limitée à 120 km/h

¹⁶ Lors de la commande du Pack Offroad, la hauteur du véhicule est modifiée d'environ 2 cm

*** Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"**

INFORMATIONS UTILES

Toute modification apportée à l'équipement monté usine de votre véhicule peut vous mettre en non-conformité avec la loi.

- Merci de respecter la réglementation en vigueur pour assurer une conduite responsable et sûre de votre véhicule
- Assurez-vous de posséder le permis de conduire nécessaire pour conduire votre fourgon aménagé.
- Merci de respecter obligatoirement la masse maximale en charge techniquement admissible de votre véhicule.
- Veuillez noter que si vous modifiez (montez / diminuez) le poids total techniquement admissible, la charge de la remorque peut également changer.
- Respectez la charge de chaque essieu et assurez-vous de la bonne répartition de la charge par rapport à l'essieu et sa capacité de charge.
- Le montage d'équipement sur le toit (ex: antenne satellite...) peut entraîner une augmentation de la hauteur hors-tout du véhicule.
- Selon le modèle choisi, des restrictions quant aux possibilités de montage d'accessoires sur le toit peuvent être appliquées.
- Les caractéristiques techniques contenues dans ce document sont celles disponibles au moment de l'impression. Malgré un contrôle approfondi, nous ne sommes pas responsables d'éventuelles erreurs d'impression. Le constructeur se réserve le droit d'émettre des modifications techniques, de construction ou d'équipement.
- Nous nous réservons le droit de modifier des pièces, des coloris ou de moduler les livraisons d'accessoires à tout moment, et sans l'annoncer publiquement, sans porter atteinte aux caractéristiques essentielles des modèles décrits et représentés par des

illustrations, si nous jugeons ces modifications indispensables au perfectionnement de nos produits, à l'amélioration de leur conception pour des raisons d'ordre technique ou commercial.

- Avant toute transaction, merci de vous informer auprès de votre concessionnaire Bürstner des éventuelles modifications ayant pu être opérées sur le produit entre la date de signature du contrat de vente et celle de l'impression du présent document.
- Tous les prix d'équipement indiqués sont ceux pratiqués dans le cadre d'un montage des accessoires en usine au moment du passage en chaîne du véhicule.
- Montage ultérieur de tête d'attelage, porte moto ou suspension uniquement possible avec accord écrit du constructeur.
- En cas de montage d'équipement(s) supplémentaire(s), le poids à vide du fourgon aménagé augmente et par conséquent entraîne une diminution de la charge utile.
- Pour toute option montée hors chaîne de montage, les frais réels seront facturés (pièces et main d'oeuvre).
- Les caractéristiques et dimensions mentionnées dans ce document sont indicatives.
- Merci de noter qu'en fonction du véhicule, certaines combinaisons d'accessoires de toit ne sont pas possibles.
- Nous ne sommes pas responsables des modifications pouvant être apportées par nos fournisseurs, ni des erreurs typographiques survenues lors de l'édition des documents.
- Toute reproduction de texte ou de document, même partielle, est interdite.

FR - Prix recommandés, sans engagement, basés sur les tarifs valables pour la France métropolitaine. Les prix dans d'autres pays peuvent différer en raison de la devise, de la TVA, des taxes et des droits d'importation propres à chaque pays. Par conséquent, veuillez contacter votre concessionnaire agréé pour connaître les prix en vigueur dans votre pays.



BÜRSTNER

Bürstner GmbH & Co. KG
Weststrasse 33
D-77694 Kehl
www.buerstner.com

faq.buerstner.com